

# La course aux subsides met les théâtres sous pression

**Dernière ligne droite ce week-end pour les théâtres qui doivent impérativement rentrer leur demande de subside pour ce lundi.**

**DIDIER BÉCLARD**

Il y a fort à parier que nombre d'opérateurs des arts de la scène mettent ce week-end la dernière main à leur demande de subvention auprès de la Communauté française.

Le nouveau décret portant sur le théâtre (dont le théâtre jeune public), le conte, la danse, la musique classique, non classique et contemporaine, les arts forains, du cirque et de la rue et l'interdisciplinaire, adopté par le Parlement le 12 octobre dernier prévoit en effet que les contrats programmes prendront tous cours en même temps – le 1<sup>er</sup> janvier 2018, pour les premiers – pour une période de 5 ans et que les demandes doivent être rentrées pour ce lundi.

L'administration aura ensuite un mois pour en examiner la recevabilité et demander d'éventuels compléments d'information. Puis les ins-

tances d'avis devront transmettre au plus tard pour le 30 juin 2017 un avis à la ministre qui rendra sa décision fin octobre.

Le but de cette réforme initiée par Joëlle Milquet et reprise à son compte par l'actuelle ministre de la Culture, Alda Greoli, vise essentiellement à mettre tous les opérateurs sur un pied d'égalité et de leur faire bénéficier d'une jurisprudence identique.

Outre la transparence dans les critères d'octroi, cet agenda permet également de disposer d'une masse de subsides disponible à 100% pour l'ensemble du secteur. Il n'y a donc plus d'enveloppes réservées pour telle ou telle institution en attendant le renouvellement de son contrat programme mais une seule enveloppe réservée pour tous les opérateurs.

Il ne faut pas s'attendre à une grande révolution dans la répartition des subsides qui sera toutefois influencée par l'arrivée de nouvelles disciplines. Le conte et le théâtre jeune public désormais intégrés dans les arts de la scène auront leur part du «gâteau» alors que l'enveloppe reste identique. Il n'empêche, ces

nouvelles dispositions mettent le secteur à cran. *«Tout le monde est nerveux, nous disait récemment la ministre, parce qu'ils sont tous sur la même ligne de départ.»*

Et cette nervosité s'exprime notamment par un appel lancé par des associations d'employeurs, d'auteurs et d'artistes à manifester devant le siège du gouvernement lundi à 11 heures. Si le budget de la culture (quelque 90 millions d'euros) est en augmentation de 3% pour 2017, le secteur des arts de la scène subit une diminution de ses moyens de 1% par an depuis 3 ans qui s'ajoute au gel de l'indexation des subsides. Il est d'ores et déjà prévu que l'indexation sera rétablie en 2018, et la ministre Greoli s'est engagée à faire tout ce qui est dans ses moyens pour obtenir lors de l'ajustement budgétaire qu'elle soit déjà couverte en 2017. *«Cette situation met une grosse pression sur les budgets artistiques, souligne Serge Rangoni de la Chambre Patronale des Employeurs Permanents des Arts de la Scène, il est de notre devoir de dire aux pouvoirs publics qu'il y a un problème.»*

**SERGE RANGONI**

CHAMBRE DES EMPLOYEURS  
DES ARTS DE LA SCÈNE